

DELIBERATION
SEANCE DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 04 JUILLET 2018

Nombre de membres	: 19	Date de convocation du Bureau Communautaire :
En exercice	: 19	Le 28/06/2018
Présents	: 11	
Pouvoirs	: 4	
Votants	: 15	

Le 04 Juillet 2018, le Bureau communautaire, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de M. Bernard GRISON au siège de la Communauté de communes DOMBES SAONE VALLEE.

Présents : Jean-Claude AUBERT, Brigitte COULON, Yves DUMOULIN, Jacky DUTRUC, Bernard GRISON, Richard PACCAUD, Marc PECHOUX, Pierre PERNET, Bernard REY, Anny SANLAVILLE, Richard SIMMINI.

Absents excusés : Christian BAISE (Pouvoir Bernard GRISON), Marie Jeanne BEGUET (Pouvoir Bernard REY), Daniel DOMPOINT (Pouvoir Yves DUMOULIN), Vincent LAUTIER (Pouvoir Jacky DUTRUC), Raymond MOUSSY, Etienne SERRAT, Martial THEVENET, Frédéric VALLOS.

Assistaient : Daniel VIGNARD (Maire-Savigneux), Gérard PORRETTI (Adjoint Finances-Civrieux).

Secrétaire de séance : Yves DUMOULIN.

OBJET : TRAVAUX - Demande de Subvention – Réfection de la Toiture du Gymnase de Reyrieux

M. Jacky DUTRUC, Vice-Président en charge des Travaux, rappelle que des travaux de rénovation de toiture doivent être effectués sur le gymnase communautaire du collège Jean Compagnon, situé sur la commune de Reyrieux.

Ce bâtiment, construit en 2001, présente des défauts d'étanchéité sur les deux parties de sa toiture. Le descriptif des travaux est le suivant :

- Première partie (Lot 1) : Toiture en BAC Acier sur les salles de Sport (grande salle de sport et petite salle de sport). Montant TTC 180 000 € ;
Reprise de la couverture acier des deux salles : Remplacement des tôles cintrées, resuivi de toutes les fixations, remplacement des tôles de rives, Modifications de l'étanchéité des châssis vitrés ;
- Deuxième partie (Lot 2) : Toiture terrasse Accueil. Montant TTC 70 000 € ;
Réfection de l'étanchéité de la toiture terrasse : dépose de l'étanchéité existante y compris protection, traitement des fissures, mise en œuvre d'un nouveau complexe d'étanchéité avec isolation thermique sous protection gravillons, reprise des relevés périphériques, des couvertines, des bavettes et des habillages en tôle de l'Auvent en Béton armé de l'entrée, mise en place d'une échelle à crinoline pour accès à la toiture.

Le montant prévisionnel de l'opération s'élève au stade APD à 250 000 € TTC (208 333 € HT), montant évalué par le maître d'œuvre PROCABAT en 2018.

M. Jacky DUTRUC précise que ces travaux sont éligibles à la DETR, sous le volet «Réhabilitation ou rénovation d'un bâtiment public y compris les équipements sportifs présentant une amélioration de la performance énergétique».

Après en avoir délibéré, le Bureau communautaire décide, à l'unanimité :

- ✓ **D'APPROUVER** le plan de financement prévisionnel de réfection de la toiture du gymnase située sur la commune de Reyrieux :

Dépenses HT		Recettes		Taux
Travaux de toiture	208 333 €	ETAT – Subvention DETR	104 166.50 € *	50 %
		Reste à charge CCDSV	104 166.50 €*	50%
Total HT	208 333 €	Total HT	208 333 €	100

- ✓ **DE SOLLICITER** les aides financières auprès de l'Etat (DETR) ;
- ✓ **DE MANDATER** le Président pour signer tous les documents nécessaires à cette demande de subvention ;
- ✓ **DE DIRE** que les crédits correspondants sont inscrits au BP 2018.

Et ont signé sur le registre tous les membres présents.

A Trévoux, le 04/07/2018

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le : **10 JUIL. 2018**
N° récépissé télétransmission : 001-200042497-20180704-2018B20-TR

Affichage le : **10 JUIL. 2018**

Le Président,
Bernard GRISON

